

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DETACHANT RESINE

Version:3

Date de révision: 1/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DETACHANT RESINE
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant résine
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: IMPEX
140 route des Moulins
38490 Chimilin
France
Tél: +33 (0)4 76 32 69 69
Télécopie: +33 (0)4 76 32 55 30
Courriel: sales@impex.fr
1. 4. N° code du produit: 006167
1. 5. Numéro d'appel d'urgence: Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant):
FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Tox. asp. 1 / SGH08 - H304 *
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Contient: • HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES
2. 4. Éléments d'étiquetage (R - S):
- 
2. 4. 1. Symbole(s): F - Facilement inflammable
2. 4. 2. Phrase(s) R: 10 Inflammable.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
2. 4. 3. Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs /aérosols.
24 Éviter le contact avec la peau.
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
2. 5. Éléments d'étiquetage (CLP - SGH):
-  
Attention Danger
2. 5. 1. Symbole(s): .
2. 5. 2. Mention de danger: H223 Aérosol inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
2. 5. 3. Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
2. 5. 4. Intervention: P301 EN CAS D'INGESTION:
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DETACHANT RESINE

Version:3

Date de révision: 1/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

2. 5. 5. Stockage:	P331 NE PAS faire vomir. P410 Protéger du rayonnement solaire. P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F. P405 Garder sous clef.
2. 5. 6. Elimination:	P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 6. Information(s) complémentaire(s):	EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Contient: 30% et plus Hydrocarbures aliphatiques, 38.125 % en masse de composants inflammables. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
2. 7. Autres dangers:	liquide Inflammable.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:

- Dioxyde de carbone
- N° CAS: 124-38-9
- Conc. (% pds) :4.593
- Méthylal
- N° CE: 203-714-2 - N° CAS: 109-87-5 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119664781-31
- Conc. (% pds) :38.125
- R-S : Symbole(s): F - Phrase(s) R: 11
- SGH : SGH02 - Liq. infl. 2 - Flamme - Danger - H225
- Divers :
DL50 / Cutanée / Lapin = > 5000 mg/kg
DL50 / Orale / Rat = 6423 mg/kg
DL50 / Orale / Souris = 6950 mg/kg
CL50 / 96h / Poissons = >1000 mg/l
CL50 / 48h / Daphnia magna = >1200 mg/l
CL50 / Inhalation (vapeurs) / Rat = 15000 mg/kg
- HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES
- N° CE: 918-481-9 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457273-39xxx
- Conc. (% pds) :57.187
- R-S : Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 65-66
- SGH : SGH08 - Tox. asp. 1 - Danger pour la santé - H304
- Divers :
DL50 / Cutanée / Rat = =>2000 mg/kg
DL50 / Orale / Rat = =>5000 mg/kg
CL50 / 96h / Oncorhynchus mykiss = =>1000 mg/l
CE50 / 48h / Daphnia magna = =>1000 mg/l
CEr50 / 72h / Pseudokirchneriella subcapita = <=1000 mg/l
Phrase(s) complémentaire(s)
EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Parfum menthe
- Conc. (% pds) :0.095
- R-S : Symbole(s): Xn Xi - Phrase(s) R: 22-65-36/38
- SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - SGH08 - Tox. asp. 1 - Danger pour la santé - H304 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DETACHANT RESINE

Version:3

Date de révision: 1/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
4. 2. 4. Ingestion: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: dioxyde de carbone (CO₂), poudre, mousse résistant aux alcools.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Un incendie produira une épaisse fumée noire.
5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DETACHANT RESINE

Version:3

Date de révision: 1/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Assurer une ventilation adéquate. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage:

Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Donnée non disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

• Dioxyde de carbone : VME ppm = 5000 - VME mg/m³ = 9000 - VLE ppm = 30000 - VLE mg/m³ = 54000
• Méthylal : VME ppm = 1000 - VME mg/m³ = 3110

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

8. 2. 2. Protection des mains:

Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. gants en caoutchouc butyle

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux:

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:

aérosol: liquide + gaz propulseurs ininflammable

9. 1. 2. Couleur:

clair(e) et incolore

9. 1. 3. Odeur:

mentholée

9. 1. 4. PH:

Non applicable.

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair:

60°C < PE <= 93°C

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DETACHANT RESINE

Version:3

Date de révision: 1/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

9. 1. 7. Limites d'explosivité:	0.6 - 7 %
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):	0.830
9. 1. 9. Viscosité:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	insoluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	Non applicable.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	complètement soluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10. 2. Stabilité chimique:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Non attendu
10. 4. Conditions à éviter:	Eviter les températures supérieures à 50°C
10. 5. Matières incompatibles:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone...

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	voir rubrique n° 3 - Hydrocarbures, C10-C13, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (EC 918-481-9) : - Méthylal
11. 2. 2. Contact avec la peau:	voir rubrique n° 3 - Hydrocarbures, C10-C13, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (EC 918-481-9) : - Méthylal
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Données non disponibles.
11. 2. 4. Ingestion:	voir rubrique n° 3 - Hydrocarbures, C10-C13, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (EC 918-481-9) : - Méthylal

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPVB:	Données non disponibles.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DETACHANT RESINE

Version:3

Date de révision: 1/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

12. 6. Autres effets néfastes:	Données non disponibles.
12. 6. 1. Toxicité aquatique:	voir rubrique n° 3 - Hydrocarbures, C10-C13, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (EC 918-481-9) : - Méthylal
12. 7. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés:	Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU:	1950
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies:	AEROSOLS
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14. 3. 2. Etiquettes ADR/RID:	2.1
14. 3. 3. Code de classification et dispositions spéciales:	5F
14. 3. 4. Instructions d'emballage:	LQ2
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 4. 1. Classe:	SP63
14. 4. 2. N° FS:	F-D, S-U
14. 4. 3. Etiquette(s) IMDG:	SP63
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	2.1
14. 5. 2. Avis ou remarques importantes:	A145, A167
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Aucune précaution spéciale pour l'environnement n'est requise.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DETACHANT RESINE

Version:3

Date de révision: 1/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Etiquetage aérosol selon la directive 2008/47/CE de la commission du 8 avril 2008 Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Contient 38.125 % en masse de composants inflammables.
	Règlement CE 648/2004 relatifs aux détergents Contient: 30% et plus Hydrocarbures aliphatiques
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Non applicable.
16. AUTRES INFORMATIONS	
16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	R11 Facilement inflammable. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R22 Nocif en cas d'ingestion. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
16. 2. Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
16. 3. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 4. Historique:	
16. 4. 1. Date de la première édition:	2/04/2013
16. 4. 2. Date de la révision précédente:	27/05/2013
16. 4. 3. Date de révision:	1/10/2014
16. 4. 4. Version:	3
16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°:	CLP